

CONSEIL D'ADJOINTS

Du 26 MAI 2014

Présents :

Madame GAUQUELIN
Monsieur LÉVÉQUE,
Madame ROTHEA,
Madame CHAPUS,
Monsieur BUGNET,
Monsieur GILLE,
Monsieur CASTELLANO,
Madame AZNAR.

1° DEMANDE DE SUBVENTION ESMC

Une demande de subvention est émise par l'ESMC (aucun montant n'est indiqué) pour un déplacement à Vendôme les 6 et 7 juin prochain.

Avis du Conseil d'Adjoints :

Accord pour versement d'une subvention de 700 euros.

Ce dossier sera présenté au prochain conseil municipal.

2°- AVENIR DES COMMUNES

Un courrier de Monsieur le Préfet, en date du 20 mai 2014 met l'accent sur la fusion des communes et la nécessité de rationaliser le fonctionnement de celles-ci. Concerne prioritairement les petites communes.

3° REPORT DE LA RENTREE SCOLAIRE

L'éducation nationale reporte la rentrée scolaire 2014-2015 au 2 septembre.

D'ores et déjà, les plannings des agents vont être recalculés.

Par ailleurs la MEJC a transmis un courrier en mairie pour savoir comment la mairie se positionnait car l'accueil de loisirs sera ouvert :

- Laissera-t-on l'accès à la cantine,
- Qui fera le ménage ce jour là ? si accès à la cantine,

L'école privée suit le même rythme.

Avis du Conseil d'Adjoints :

Le lundi il conviendra que la MEJC se rapproche de CORALYS pour la fourniture de pique-nique. La cantine ne peut pas être utilisée en raison de la rentrée scolaire du lendemain (nécessité de préparer les locaux).

4° ASTREINTES DES WEEK END ET JOURS FERIES

Tableau à valider (envoyé aux adjoints ce jour : 27 mai 2014).

5° FETE DE L'ECOLE SAINT VINCENT

Le 28 juin 2014 à partir de 15 h 30 – invitation de Madame BERTONEAU

Avis du Conseil d'Adjoints : l'information sera à faire passer à l'ensemble des conseillers municipaux.

6° DEMANDE DE PRISE EN CHARGE DU STAGE BAFA

Un agent du périscolaire sollicite la prise en charge par la collectivité du coût de son BAFA. Soit 720 euros.

Avis du Conseil d'Adjoints :

Il convient de rappeler à Madame JEAN que le BAFA n'est pas un diplôme professionnel. Essayer de trouver un équivalent auprès du CNFPT. La prise en charge n'est pas acceptée.

8° VIDEO SURVEILLANCE

Le dossier administratif est en cours. Toutefois le Major AYMOZ a fait un certain nombre d'observations par rapport au dispositif tel qu'il se présente actuellement.

Débat du Conseil d'Adjoints :

Madame GAUQUELIN présente le dossier et indique que pour faire évoluer celui-ci il convient d'organiser un travail transversal entre les élus pour une meilleure prise en compte de tous les angles d'approche.

- **Eclairage public,**
- **Implantation,**
- **Elagage des arbres alentours.**

TOUR DE TABLE

Monsieur LÉVÊQUE Guillaume :

Souhaite organiser une commission finances le 5 juin 2014 à 20 heures 30.
Objet :

- Point sur la salle de sports,
- Coût des Rythmes scolaires
- Coût du temps méridien,
- Etat des finances de la commune.

Madame AZNAR Valérie :

Bibliothèque :

Fait part de sa rencontre avec le personnel de la bibliothèque.

Il est envisagé des modifications d'horaires d'ouverture.

Toutefois il n'y aura pas de modification des horaires salariés.

Il est envisagé également une journée d'ouverture conviviale de découverte de la bibliothèque (petit déjeuner, moment lecture, arbre à idées).

Pour cette manifestation il serait bon de prévoir l'achat de deux gros thermos distributeurs pour les boissons (café...thé).

Le personnel de la bibliothèque se propose également de participer au forum des associations.

Il a été envisagé de donner une carte cadeau aux nouveaux arrivants permettant l'accès gratuit temporaire à la bibliothèque.

Il est envisagé de faire évoluer les tarifs.

Le Règlement intérieur sera donc à revoir pour intégrer tous ces éléments (horaires, tarifs, cartes cadeaux...)

Madame AZNAR a rencontré le basket. Cette association souhaiterait rencontrer les adjoints afin d'expliquer la journée d'Assemblée Générale qui se tiendra le 14 juin.

Prêts des barnums : il convient que Monsieur CASTELLANO et Monsieur BUGNET travaillent sur ce dossier. A priori, il ne semble pas être possible de faire de modification pour cette année. S'il y a modification de la régie il conviendra de se rapprocher de Madame ROSSO ou de Madame REGNIER (caution).

Demande de subvention : Chiloé demande une subvention de 500 euros.

Il est rappelé que l'on ne travaille plus sur la conception des documents (flyers ou affiches). Il conviendrait de savoir qui a fait l'impression des documents l'année dernière. Après recherches deux factures ont été payées par la mairie : 100 affiches « festival à l'ombre du cuvier » format A3 soit 229.63 euros, et 2000 dépliants 2 volets à l'Italienne « A l'ombre du Cuvier » soit 307.37 euros soit 537 euros.

Kermesse du 21 juin (Ecole Vivante) : Une demande est faite pour autoriser l'envol de lanternes thaïlandaises (boules de papiers flottantes à l'aide d'une bougie de type chauffe-plats).

Les adjoints sont très réservés sur ce sujet car il y a des risques d'incendie.

SMIRIL : Madame AZNAR a reçu une convocation directement à son domicile pour le 2 juin 2014.

Monsieur BROTTET :

Monsieur FAVIER Christian a indiqué qu'il serait préférable d'organiser l'apéritif des classes à l'espace rencontre plutôt qu'avenue Gilbert Fabre en raison des dangers de circulation.

L'apéritif se tiendra donc à l'espace rencontre.

Un habitant du village lui a demandé s'il était possible de placer la rue centrale en sens unique.

Madame GAUQUELIN indique que dans le cas d'interpellation directe, il est important de demander aux personnes d'envoyer une demande par écrit en mairie.

Avant toute décision sur un changement de sens de circulation, une réflexion globale sur la circulation dans le village est nécessaire et ne peut être dissociée du travail transversal à venir sur l'urbanisme.

Monsieur CASTELLANO Michel :

Demande si l'on peut enlever les **déchets au chemin des Mouilles**.

La plainte a été déposée, le dossier transmis au parquet, les photos sont faites.

Madame GAUQUELIN donne son autorisation.

Carrefour Flignon Coutois, Tourtière :

La CCVG a fait une réponse à Madame GARAY concernant l'intersection (Flignon, Coutois, Tourtière) une copie devra être adressée à Monsieur GILLE et Monsieur BUGNET).

Affaire GRANJON GANET – SIMONET : Un courrier a été fait il y a plusieurs mois sur lequel il est bien indiqué que Mr CLIET ne s'engageait que pour les couvertines.

Un devis a été demandé pour la réfection de ces couvertines et il ne sera procédé qu'à ces travaux et non à l'enduit total du mur.

Monsieur GILLE Martial :

Monsieur GILLE a adressé un compte rendu de la réunion concernant la programmation de voirie à l'ensemble des adjoints.

A partir de fin 2014, il n'y aura plus d'enveloppes attribuées aux communes par la CCVG pour les travaux de voirie. Le système s'orientera vers une programmation pluriannuelle. Il est donc nécessaire de faire un audit des voiries et de la programmation de leur réfection.

Hélène CHILLET sera en charge de ce dossier.

Il est nécessaire que la commune travaille également sur les réfections qui n'entrent pas dans le champs de compétences de la CCVG.

Monsieur GILLE insiste sur le fait qu'il est nécessaire que la coordination soit faite par un seul et même maître d'ouvrage.

Madame GAUQUELIN ajoute qu'au-delà de la programmation de voirie, il convient de réfléchir vite à un plan de circulation.

Monsieur GILLE indique enfin que mercredi 28 mai il rencontre la CCI afin de voir quelle serait la faisabilité (aide) dans le cadre du schéma de réaménagement du centre Bourg.

Monsieur BUGNET Jean Marc :

Place « handicapés » :

Rappelle sa demande du traçage des places « handicapés » en bleu. Il convient de relancer la CCVG. Monsieur GILLE fera le relai avec la CCVG.

La boulangerie BOITEAU va fermer quatre semaines car tout le magasin va être refait. Le Conseil d'Adjoints s'interroge sur la nécessité de déposer une autorisation d'urbanisme puisqu'il y a création d'un SAS (Autorisation de travaux).

Monsieur BUGNET intervient ensuite sur le programme de la **Salle de Gymnastique**. Il indique que l'on est en phase APD.

Monsieur GILLE fait un point sur plusieurs problématiques autour de cette salle.

Réunion citoyenneté :

Il convient de coordonner et hiérarchiser l'ensemble des démarches à lancer en particulier concernant « les voisins vigilants ».

Il faut fixer une date avec la Gendarmerie, les membres de la police municipale, et Monsieur SOTTET.

En amont, madame GAUQUELIN souhaite prendre contact avec le commandant de gendarmerie Rousseleau

Parc de la Maison Mestre :

Monsieur BUGNET fait une proposition concernant ce parc. Madame GAUQUELIN souhaite qu'avant toute décision un travail de fonds soit réalisé et un dossier soit bâti entre Monsieur CASTELLANO et Monsieur BUGNET.

Cet espace doit être rendu propre et sécurisé avec la mise en valeur des arbres et arbustes existants afin de pouvoir être ouvert au public.

Madame ROTHEA Céline :

Demande l'autorisation d'achat d'une revue : accord de Madame GAUQUELIN.

Indique qu'une réflexion a été menée autour de la convention avec l'OGEC.

Madame GAUQUELIN Françoise :

La C.D.C.O.A. (Commission départementale de la consommation des espaces agricoles) a examiné le projet de PLU de la commune. La DDT a présenté le dossier dans son ensemble avec un zoom sur l'activité agricole. Il a été remarqué la volonté de la commune de préserver les espaces agricoles. Un des points d'achoppement reste la zone AU des Grès. Quelques questions ont été posées sur la zone de la Batônne. Madame GAUQUELIN a explicité le dossier.

A noter : le prochain conseil municipal reste fixé au 19 juin 2014.

Le Maire,



Françoise GAUQUELIN